



*Commune d'Oron*

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission d'étude

Concernant le préavis municipal no 12/2013

Crédit pour la réfection d'un appartement et de l'ancien bureau communal à Oron-le-Châtel

Monsieur Le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Messieurs, Pichard Jean-Paul, Chenevard Frédéric, Cherpillod Roland, Rebetez Christophe et Jordil Daniel, Président rapporteur, s'est réunie le 6 mai 2013 pour une visite des locaux concernés, en présence de Monsieur Thierry Menétrey, Municipal, accompagné de Monsieur Jean-Bernard Rippstein, responsable de l'intendance des bâtiments.

La commission les remercie pour les réponses précises et détaillées à ses questions.

Les locaux concernant le projet ne sont plus loués depuis plus d'une année et le bureau communal est inoccupé depuis la création de la Commune d'Oron. Il est donc temps d'investir pour cette réfection afin de « rentabiliser » ce bâtiment.

La commission relève la pertinence des coûts présentés, étayés par des offres correspondantes.

Avant d'entreprendre la rénovation d'un appartement dans ce type de bâtiment bien des questions se posent. Fait-on une rénovation adaptée ou un gros chantier touchant l'entier, qui a pour effet une augmentation considérable des loyers, mais avec une enveloppe budgétaire à investir nettement plus conséquente et des contraintes éventuelles vu de la proximité du Château due à la classification du bâtiment.

Les priorités retenues par la Municipalité sont saluées par les membres de la commission.

La commission constate aussi, avec satisfaction, que le coût des travaux de réfection envisagés par la Municipalité, permettra la mise à disposition d'un appartement avec un loyer raisonnable.

Au vu de ce qui précède, la commission vous propose,

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

d'accepter le préavis n° 12/2013, tel que présenté.

Oron, le 21 mai 2013





*Commune d'Oron*

Les membres de la commission :

Pichard Jean-Paul

Chenevard Frédéric

Cherpillod Roland

Rebetez Christophe

Jordil Daniel

Vu et transmis à la  
Municipalité le  
25 mai 2013

